



## Colloque : engagements et réputations à l'époque moderne

### Comment est née l'idée de ce colloque ?

**Aurélié Chatenet-Calyste** : C'est une initiative de trois doctorants : Romain Benoit-Lévy (Université Rennes 2, Tempora), Marine Carcanague (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC) et Simon Castanié (Sorbonne-Université, CRM ; EHESS, CRH-LaDéHis). Tou·te·s travaillant sur des questions liées à l'honneur et l'engagement, ils·elles ont eu l'idée de se réunir pour une approche transversale. Ils·elles m'ont invitée en raison de mes travaux en histoire économique sur la notion de crédit, un mot qui revêt des sens multiples : une personne qui a du crédit a à la fois de l'influence et une capacité financière.

### En quoi la réputation est-elle la « valeur centrale » de l'époque moderne ?

**A. C-C.** : C'est une période où l'oralité, la parole, est très importante. La réputation étant associée au crédit, à l'honneur, à la confiance, elle permet de contracter des engagements. Dans cette société ultra hiérarchisée, la réputation joue également un rôle dans les rapports sociaux, à la croisée de l'individuel et du collectif. Elle relève de qualités qui démontrent une appartenance sociale. La réputation d'un noble, c'est celle d'un individu mais aussi, et surtout, celle d'un lignage, d'une famille. De la même manière, un marchand engage à la fois ses compétences techniques et celles de sa corporation. Et s'il est défaillant, cela peut rejaillir sur toute sa communauté. La réputation peut être héritée, se construire, évoluer dans le temps en fonction des situations, etc. : elle est fabriquée.

### Que peut nous apprendre l'étude des réputations et engagements sur notre société d'aujourd'hui ?

**A. C-C.** : Ces travaux permettent de réfléchir à la construction des réputations dans une démarche plurielle, et plus largement des relations sociales. Sur quels indicateurs se bâtit la confiance ? Et que se passe-t-il quand l'engagement n'est pas tenu, quand la parole est retirée ? Y a-t-il des sanctions, des tentatives de conciliation ? Ces questions sont en lien avec les relations commerciales et diplomatiques. C'est pour cette raison que le colloque a une dimension internationale : nous accueillons des chercheur·e·s d'Europe mais aussi des États-Unis et du Canada ; les travaux couvrent des territoires de la Bretagne à la Slovaquie, en passant par les Indes.

### Sur quels matériaux s'appuie cette étude ?

**A. C-C.** : Les sources sont variées. Elles touchent principalement à la justice civile ou pénale – pièces de procès, jurisprudence, contrats commerciaux, etc. Les travaux s'appuient également sur des mémoires d'hommes de guerre ou des chroniques de journaux.

### Quelles communications sont les plus attendues ?

**A. C-C.** : Toutes ! L'intérêt de l'événement, c'est justement la diversité et le mélange des regards. Nous accueillons à la fois des références dans le domaine – l'Américaine Clare H. Crowston, des spécialistes français·e·s comme Laurence Croq et Mathieu Marraud – et des références en devenir. Sur 17 intervenant·e·s, sept doctorant·e·s présenteront leurs travaux ; c'est important pour toute la communauté universitaire de pouvoir échanger sur des études en cours.

Retrouvez [le programme du colloque](#).

08 novembre 2021